

Retour du service de l'action sociale à Neuchâtel dès le 13 mai 2016

Après s'être installé temporairement pendant un peu plus d'une année sur le site de Perreux à Boudry, **le service de l'action sociale (SASO) et ses entités** - l'office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE), l'office cantonal de l'assurance-maladie (OCAM), l'office cantonal de l'aide sociale (ODAS) et l'office des bourses (OCBE) - **reviennent à Neuchâtel, à l'Espace de l'Europe 2** (quartier de la gare), **dès vendredi 13 mai 2016.**

En raison du déménagement de retour à Neuchâtel, **les bureaux** du service de l'action sociale **seront ainsi fermés:**

- ORACE et ODAS: le mercredi 4 mai et du lundi 9 mai au mercredi 11 mai (y compris);
- Direction du SASO, OCBE et OCAM: du lundi 9 mai au jeudi 12 mai (y compris).

Les numéros de téléphone et les adresses postales n'avaient pas changé lors du déplacement temporaire et, pour rappel, les adresses **sont les suivantes:** Espace de l'Europe 2, case postale 752 ou, pour l'OCAM, CP 716, 2002 Neuchâtel.

Pour rappel, les **demandes de prestations sociales** (avances sur contributions d'entretien/pensions alimentaires, mesures d'intégration professionnelle en cas de fin de droit de chômage, subsides d'assurance-maladie, bourses d'études et aide sociale) se font toujours auprès du **guichet social régional** de la commune de domicile (www.ne.ch/saso/gsr).

Pour de plus amples détails concernant le service, n'hésitez pas à consulter le **Site Internet:** www.ne.ch/saso